Discussion n°14

Sujet : « Réseau Europe »

Ont participé : Agnès Keller, Viviane Lemaigre-Dubreuil, Bridget Bakker, Gaelle Panier, et pardon pour celles dont je ne connais pas le nom…

Sommaire de la discussion, recommandations :

Où il est question des doulas en Angleterre

Contrat ? = selon les doulas, différences ; certaines font un contrat pour certifié l'engagement mutuel avec les parents (surtout pour le post-partum)
Certaines doulas demandent des acomptes de 100 à 200 livres et demandent le reste après l'accouchement ; une autre doula demande même la totalité dès la première rencontre…

Modèle de « contrat » donner lors des formations pour doulas ?

En ce qui concerne les assurances, là aussi c'est inconstant

Où il est question de l'organisation d'un point de vue européen

Sur liste sont présents : Angleterre, Ireland, Belgique, Suisse, France, Allemagne, Espagne, République Tchèque, Autriche, Hongrie, Portugal

Les pratiques sont très différentes selon les pays, et les doulas y sont plus ou moins bien acceptées. Exemple du Portugal où la situation semble similaire en tous points à celle de la France, ou encore en Allemagne où les « geburtsbegleiferinen » sont très mal accueillies par les sages-femmes (équivalent des doulas sur de nombreux points) et paradoxalement elles sont emballées par le concept de doula (en gros changer de nom, vous effacez le problème…)

=Trouver un point commun en Europe entre les doulas, établir une charte ?
Objectif :Faire l'état des lieux des différentes pratiques
Ex : doula en Angleterre qui ont un « ordre du jour » des formations à respecter pour être doula

Trouver les ressources en Europe en s'appuyant sur l'expérience de l'Angleterre par exemple

Discussion sur l'organisation d'un congrès européen, en novembre à Grass ? Du 25 au 29 octobre 2006 à Bad Wildbad lors du congrès de Midwifery Today ?
S'adresser à Viviane pour les inscriptions ! (et pour toute info)